



## Jardins commémoratifs Saint-Germain

Les grandes portes de fer forgé s'ouvrent sur les Jardins commémoratifs Saint-Germain qui constituent le 4<sup>e</sup> cimetière de la paroisse Saint-Germain. Sur la colonne de droite vous y remarquerez les armoiries du Cimetière de Rimouski qui lui donnent, en quelque sorte, ses lettres de noblesse. Elles sont une réalisation de monsieur Antoine Deschênes de Rimouski.

### Historique du 4<sup>e</sup> cimetière

La Fabrique de Saint-Germain acquiert officiellement ce terrain des Sœurs du Saint-Rosaire, le 25 avril 1946 pour la somme de 5 000 \$.

Situé entre le Juvénat des Frères du Sacré-Cœur et la terre des Ursulines, ce terrain mesure environ 570 pieds d'est en ouest par 690 pieds du nord au sud.

Monsieur Georges Courchesne procède à la bénédiction du quatrième cimetière de Rimouski le 6 juin 1946.

En 1951, on érige un charnier et un muret de pierre à la façade du nouveau cimetière. L'année suivante, on organise l'exhumation des corps de l'ancien cimetière situé sur la rue de la Cathédrale et leur inhumation dans le nouveau. C'est que le règlement du Conseil d'hygiène concernant le déménagement d'un cimetière impose un délai minimum de cinq ans entre la dernière inhumation et l'exhumation générale. En 1952, le délai respecté, les marguilliers confient le travail d'exhumation et de transport des monuments à un entrepreneur privé. Pour la première fois, la responsabilité d'exhumer et transporter les dépouilles n'incombe plus aux seules familles des défunts. Plusieurs paroissiens mettent néanmoins la main à la pâte, habitués d'assumer seuls la responsabilité de leurs sépultures familiales.

### Création d'une corporation.

La Corporation du Cimetière de Rimouski est officiellement créée le 22 juillet 1968, lors d'une assemblée tenue au presbytère de la paroisse Saint-Germain. La corporation sera formée des paroisses Saint-Germain, Saint-Robert, Saint-Yves, Saint-Pie X et Sainte-Agnès. Elle comptera 10 membres délégués, soit deux représentants (le curé et un paroissien) par fabrique.

Toutefois, avec l'avènement de l'annexion des huit fabriques de Rimouski à celle de Saint-Germain le 1<sup>er</sup> septembre 2007 c'est la Corporation du Cimetière de Rimouski qui s'est vu confier, par l'Archevêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet, la gestion de toutes ces constituantes. Et en vertu de la nouvelle charte, elles sont intégrées à la Corporation des Jardins Commémoratifs Saint-Germain.

### Columbarium extérieur

En 1979, les délégués de la Corporation du Cimetière de Rimouski constatent la popularité grandissante d'un nouveau mode d'inhumation : l'incinération. En 1982, on commence à enterrer des cendres dans le Cimetière de Rimouski. Puis on évalue la possibilité d'ériger un columbarium, c'est-à-dire une petite construction composée de niches destinées à abriter des urnes cinéraires. La corporation fera l'achat d'un premier columbarium extérieur en 1989, puis d'un second en 1992.



## Un jardin de la mémoire

À compter de 1950, l'industrie funéraire, autrefois des plus conservatrices, se développe et se diversifie. De la mise en terre traditionnelle à l'incinération, de la cérémonie commémorative à la réception privée, les cimetières offrent désormais une gamme variée de services. Cette souplesse et cette ouverture leur permettent de s'adapter aux besoins et aux volontés particulières de leur clientèle.

Le Cimetière de Rimouski s'inscrit tout à fait dans cette mouvance. En se dotant d'un crématorium et d'un mausolée communautaire, en privilégiant une approche centrée sur le souvenir et la vie, la Corporation du Cimetière de Rimouski adopte la formule du parc commémoratif. « On veut offrir aux Rimouskois un endroit chaleureux, calme et convivial. Un endroit pour se réunir, se souvenir, se recueillir, prier, méditer; un lieu de mémoire et de vie et non un lieu de tristesse et de mort. »

Considéré comme le plus important cimetière du Bas-Saint-Laurent, tant par sa superficie que par son nombre de sépultures, le Cimetière de Rimouski souhaite rompre avec l'image traditionnelle du cimetière. « Les jardins commémoratifs Saint-Germain proposent désormais des services personnalisés, des espaces chaleureux, une ambiance calme et inspirante. On bâtit, en quelque sorte, une nouvelle tradition.

**Avec la contribution de madame Émilie Devoe, de messieurs Raymond Dubé et Gino Cloutier.**

Photo du 2<sup>e</sup> cimetière (1863-1890) au sud de la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski, Archives de l'Université du Québec à Rimouski, Collection Huberte Garon.



Bénédiction de l'actuel cimetière par Mgr. Courchesne



DESJARDINS Caisse de Rimouski : Fonds d'aide au développement du milieu